

CONSTRUIRE UN PROJET DANS LE SECTEUR CULTUREL

Public : les responsables associatifs, salariés ou non, qui souhaitent insérer dans ce secteur professionnel un projet (action culturelle, festival...).

2 modules

1) Définir ou reprendre le projet associatif (1 journée)

Une réflexion–bilan–tremplin pour solidifier la vie associative et mieux choisir les activités de l'association.

Contenu :

La création de l'association est lointaine, le monde a évolué, les moyens aussi. Prendre le temps d'analyser les situations nouvelles pour définir, approfondir ou corriger le projet de l'association.

2) Monter un projet culturel (2 à 4 journées)

De l'idée à la rédaction, les étapes de la construction

Contenu :

Appréhender l'environnement du projet

Définir l'objectif de l'action

Construire les objectifs intermédiaires

Choisir les moyens (humains, techniques commerciaux)

Planifier la mise en oeuvre

Rédiger le projet

Evaluer l'action



LES STRUCTURES POUR ENTREPRENDRE

Public : Porteurs de projets



3 modules

1) Les structures de portage de projets (1 journée)

Faire le choix de la structure juridique la plus adaptée au projet

Contenu :

Dans un environnement mouvant et toujours plus réglementé, face à un positionnement des Collectivités en pleine mutation, l'association n'est plus forcément le seul ou le meilleur outil pour construire.

De l'auto entrepreneur à la société, de l'association à la SCOP, connaître pour mieux choisir.

2) L'association (1 journée)

Connaître et utiliser au mieux cette forme juridique choisie par défaut

Contenu :

Elle reste l'outil le plus répandu... et le plus mal connu. Pour utiliser au mieux ses possibilités et maîtriser au mieux ses limites, connaître les textes s'impose.

3) Les structures de portage d'emploi (1/2 journée)

Comment créer son activité sans créer son entreprise ?

Contenu :

Créer une structure juridique n'est plus forcément une obligation pour travailler. De la couveuse à la coopérative d'activité, de nouveaux outils existent qu'il faut connaître.

LES OUTILS DE GESTION



Public : Personne en charge du montage et du suivi budgétaire d'un projet

3 modules

1) Le montage de budget (2 journées)

Evaluation des coûts de mise en œuvre... et des financements possibles

Contenu :

A partir des moyens définis pour la mise en œuvre du projet, à partir d'un schéma budgétaire, évaluer les coûts, envisager les financements et établir les équilibres.

2) Le suivi budgétaire (2 journées)

Des indicateurs pour maîtriser au quotidien les finances du projet

Contenu :

Les prévisions sont un guide. La réalité rencontre un environnement qui évolue constamment. Il faut sans cesse ajuster, ré-équilibrer, faire des choix. Les indicateurs de gestion sont indispensables pour prendre la bonne décision.

3) Analyser ses documents comptables (1 journée)

Le bilan, le compte de résultat : comment s'en servir ?

Contenu :

Le cabinet comptable rend de beaux documents. Ils sont une image fidèle de l'entreprise. Savoir en une lecture rapide les interpréter pour mesurer périodiquement la solidité et les évolutions de l'association.

TRAVAILLER AVEC UN ARTISTE DU SPECTACLE



Public : Artiste du spectacle et tout organisateur de spectacles

3 modules

1) les statuts de l'artiste du spectacle (1 journée)

Contrairement aux idées reçues, l'intermittence n'est pas LE statut mais un régime particulier des possibilités d'exercer son savoir-faire.

Contenu :

La réglementation française a créé pour les artistes du spectacle une exception. Savoir comment elle s'applique et les possibilités de choix.

2) Le contrat d'engagement (1/2 journée)

Etablir des relations fiables entre organisateurs et artistes

Contenu :

Contrat de travail particulier (dit d'usage), le contrat d'engagement permet de préciser le rôle de chaque partie dans une relation salariale.

3) Les obligations sociales (1/2 journée)

Connaître et assumer les conséquences de l'embauche d'artistes

Contenu :

Salarier entraîne des obligations. Connaître le moyens et organismes permettant de les remplir sans se compliquer la vie (organismes sociaux, GUSO, agent...).

TRAVAILLER AVEC UN AUTEUR



Public : Personnes en charge de relations avec un artiste-auteur

3 modules

1) Les statuts des artistes auteurs (1 journée)

Un statut obligatoire, particulier et avantageux

Contenu :

Etre écrivain, compositeur, plasticien, photographe... n'est pas un travail ordinaire. Aussi existe-t-il un statut particulier obligatoire mais restrictif (AGESSA, Maison des Artistes) et des cas particuliers fonction de la nature du travail.

Connaître pour choisir le bon type de relation à établir.

2) Contractualiser l'intervention d'un auteur(1 journée)

Les différents contrats formalisant la relation en fonction de sa nature.

Contenu :

Editer, reproduire, représenter, exposer... nécessite l'accord écrit de l'auteur. S'y retrouver et rédiger le contrat adapté à la situation.



LE MECENAT



Public : Porteurs de projets désireux d'élargir les possibilités de financement.

3 modules *Attention !*
le mécénat ne remplace pas la subvention

1) Le principe du mécénat (1/2 journée)

Le pourquoi et le comment du mécénat

Contenu :

Par delà les avantages qu'il apporte, le mécénat est d'abord un moyen d'établir des relations avec une entreprise : s'écouter, parler un même langage, viser les mêmes objectifs... Le reste n'est que bonus !

2) Le mécénat dans le spectacle (1/2 journée)

Comment aborder le mécénat avec une entreprise ?

Contenu :

Portés par une association, le spectacle, le festival sont éligibles au mécénat. Les modalités de relations et de mise en œuvre lui est propre... et des avantages fiscaux existent !

3) Le mécénat dans les arts plastiques (1/2 journée)

Vente d'œuvre et mécénat

Contenu :

L'artiste créateur est éligible au mécénat pour la vente de ses œuvres, l'association d'artistes pour ses actions.
Connaître les modalités pour chacune de ces actions... et les avantages fiscaux qui en découlent.

LE DROIT D'AUTEUR



Public : Utilisateurs d'un travail de création
(texte, musique, graphisme, image...)

3 modules

1) Notions de droit d'auteur (1 journée)

Une exception française qui préserve les intérêts de l'auteur

Contenu :

L'auteur est maître absolu de sa création. Il peut seul décider des conditions de son exploitation... en négociation avec l'utilisateur potentiel pour les conditions d'exploitation et de rémunération !

2) Les contrats d'exploitation (1/2 journée)

Editer, représenter, reproduire en respectant les droits de l'auteur

Contenu :

Le code de la propriété intellectuelle impose l'écrit dans les relations créateur / utilisateur. Connaître les clauses minimales et obligatoires pour limiter les sources de conflit.

3) Les sociétés d'auteurs (1/2 journée)

Souvent mal perçues, elles sont cependant les outils de la protection du droit des auteurs

Contenu :

Défenseurs des auteurs ? Assassin des utilisateurs ? Non, juste un moyen pour l'auteur d'être protégé et rémunéré de l'utilisation de son travail.

ORGANISER UNE EXPOSITION



Public : Plasticiens et tout organisateur d'exposition

2 modules

1) **L'organisation** (1/2 journée)

Objectifs, moyens, communication ne rien oublier pour réussir

Contenu :

Du "pourquoi une exposition ?" au vernissage, toutes les étapes qui conduiront l'exposition vers la réussite : localisation, scénographie, communication...

2) **Le cadre réglementaire** (1/2 journée)

Occasionnelle ou permanente, l'expo entre dans un cadre juridique souple qu'il faut appliquer

Contenu :

Affiche, assurance, droits d'auteur, sécurité...

Des mots qui font peur avant mais qui font mal après s'ils n'ont pas été anticipés.



ORGANISER UN SPECTACLE



Public : Organisateur occasionnels pour savoir, réguliers pour réviser

2 modules

1) Le cadre réglementaire (1 journée)

Des objectifs aux moyens en respectant une réglementation rigide

Contenu :

Sécurité, statut de l'artiste, licence ou déclaration préalable, droits d'auteur, billetterie, assurance, fiscalité... Dérouler tout ce qui est nécessaire pour permettre à l'organisateur de dormir sur ses deux oreilles !

2) Les contrats du spectacle (1 journée)

Etablir des relations de confiance entre producteur et organisateur

Contenu :

De la coproduction à la simple location de salle, tous les contrats définissant les relations professionnelles et financières entre organisateurs et producteurs

PROFESSION : MUSICIEN



Public : Musiciens, apprentis musiciens, amateurs ou pré-professionnels

De la cave à la scène (1 journée)

S'organiser pour passer de la musique entre copains à une représentation publique

Contenu :

Premières notes entre copains, premiers succès auprès des copains, premiers désirs d'un public, rencontre avec un lieu, premier argent échangé, premiers "vrais" contrats...

De la cave à la scène permet de faire le tour de ce qu'il faut savoir, que l'on veuille ou non devenir professionnel, en matière d'organisation et de réglementation.

Connaître le milieu avant de choisir de s'y investir.